

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 27 OCTOBRE 2020**

DEL01OCT2020

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2020

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville de Besançon

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe à la Maire

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline royale, a donné pouvoir à Mme Laurence FLUTTAZ

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Bastien TOULEMONDE, Directeur régional Alsace et Franche-Comté, ENEDIS, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Denis GRANDJEAN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

Absents excusés :

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Patrice NEUENSCHWANDER, personnalité qualifiée

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2020.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2020, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN